

Etampes, 12 août 1893.

Cher monsieur et ami,

Je suis heureux que vous me gardiez, vous et les vôtres, vos bons sentiments dans l'épreuve que je subis; je vous en remercie encore, et j'espère que le traitement de Vichy rétablira votre santé.

Je suis moi-même dans un état précaire: la chute a été si rude, les émotions ont été si douloureuses, l'effet produit par le chagrin, par l'isolement, par le régime cellulaire, est tel, que je suis en proie à l'anémie, avec une faiblesse des jambes, des vertiges cérébraux, une excitation nerveuse, dont je me préoccupe pour le présent et pour l'avenir.

Le courage ne me fait
pas défaut.

J'ai eu, je le reconnais, en
1886, — voilà sept ans passés,
— une heure de défaillance, puisque
j'ai violé la loi. Je n'ai trompé
personne, je n'ai pas vendu à faux-
poids, je n'ai pas commis de faux,
je n'ai pas été un maître-chanteur,
je ne suis pas coupable d'une escroquerie;
j'ai conclu, sans duplicité, sans
hypocrisie, un contrat libre :
— Contrat illicite, mais non marché
honteux ; arrangement interdit par le
Code, mais que peut s'expliquer la
conscience, si elle ne va pas jusqu'à l'absolue.

Voilà pour la faute.

Déferé devant la justice du
pays, ai-je nié quand même ? Ai-
je rejeté la responsabilité sur autrui ?

Si-je tente de me blanchir en
noircissant quelque innocent? Si-
je été fourbe, et ai-je été cynique?
- Non! - J'ai confessé ma défaillance,
reconnu mes torts, affirmé mon repentir,
et j'ai mis dans mon attitude une
sincérité qui avait peut être quelque
grandeur.

Je rembourserai intégralement
la somme recue; le reste de ma
fortune ira au fisc; j'aurai perdu
mes droits, ma situation, ma
carrière; j'aurai passé de longs
mois loin de ceux que j'aime;
j'aurai subi tous les outrages et
toutes les tortures; j'aurai souffert,
et j'aurai pleuré.

Voilà pour l'expiation.
Donc, ni infamie dans l'acte,
ni dommage causé à des tiers; ni
dissimulation, ni impunité; tous les

efforts faits, tous les sacrifices
consentis, toutes les misères
supportées! - Tel est mon bilan,
- Qu'on le compare à celui des
autres!

Peut-être pourrai-je me considérer
comme quitte envers la Société
humaine, - cette Société pour laquelle
il est assez difficile de conserver le
respect, puisqu'elle frappe les uns
sans frapper tous les coupables, puisque
la prétendue application des lois n'est
qu'une parodie de la Justice absolue.

Ma bien-aimée femme et mes
filles chéries continuent à soutenir
mon cœur douloureux.

Encore une fois merci, - à vous,
à madame Glory, à votre enfant!
Je vous envoie à tous, cher monsieur,
l'expression de mes sentiments
cordiaux.

Ch. Baihaut

HISTORY
ON PAPERS

HISTORYONPAPERS.COM